

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET MOBILITÉ
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du mardi 18 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
 - **Mme Chantal DAURIAC**
 - **Mme Jeannie FABRE-NOYER**
 - **Mme Nadine MOULY**
 - **M. Claude MULLER**
 - **Mme Lysiane PICARD**
 - **Mme Nathalie SOULAS**
 - **Mme Esther UZAN**
- } Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉ·ES :

- **M. Thierry JOUANNY**, membre du CDS
- **M. Philippe HAPKA**, membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS

ÉTAIT ABSENT :

- **M. Bernard KELMANOWICZ**, membre du CDS

ASSISTAIT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Retour info points noirs
Organisation rencontres association
Organisation réflexions « groupe projet Mobilité »
Bac à marée
Divers : date visite parc des sœurs, rappel date Rallye Citoyen,
inauguration parc des sœurs

Chantal Chauvignat s'est proposée pour rédiger le compte rendu de la séance.

1) Retour infos points noirs :

- Pont SNCF rue Lucien Lerousseau : Un « bateau » a été réalisé (côté pair). Mais, un autre « bateau » (côté impair) est nécessaire suivi d'un passage sécurisé indispensable pour protéger les piétons qui veulent traverser.
- Parc de Mussonville : La mise en sécurité de la sortie du parc a été validée. Les travaux doivent être réalisés dans les prochains mois.
- Pour les autres points noirs portés à la connaissance des élus, ils sont toujours à l'étude.

Par ailleurs, les membres du groupe projet ont répertorié d'autres points noirs :

- Les pistes réservées exclusivement aux vélos, au détriment des piétons ;
- La mauvaise visibilité nocturne de certains passages protégés (évocation d'une peinture réfléchissante, d'un éclairage avec capteurs) ;
- La haie végétale rue de la Belle Rose (côté pair) ne permet pas de voir les enfants présents au niveau du passage protégé.
- Echanges sur l'obligation légale de rentrer ses poubelles, ainsi que sur les déjections des chiens sur les trottoirs.

A la suite la mise en évidence de ces problématiques, le groupe décide de continuer à relever des points noirs lors des prochaines réunions.

2) Organisation rencontres avec des associations :

Il est proposé de rencontrer l'association « Espace 33 » lors de la prochaine réunion du groupe projet « Mobilité ». La rencontre aura lieu **le vendredi 18 avril de 14h à 16h dans la salle n°2 de la mairie.**

Le groupe projet « Mobilité » aimerait également rencontrer TBM.

3) Organisation réflexions « groupe projet « Mobilité » :

- Continuer sur les points noirs ;
- Poursuivre la réflexion sur les parcours pédestres :

Réfléchir à la signalétique. Lister les différents circuits (moins de 20mn), les lieux à sélectionner, comme le musée, la poste, les écoles, les stades, la mairie, la gare, la barrière ... A définir pour une prochaine réunion.

Proposition pour une séance ultérieure de répertorier les petits cheminements se trouvant sur la commune.

- Concernant les poubelles :

Poursuivre la réflexion sur les moyens d'informer les propriétaires de poubelles non rentrées, (vignettes, encarts dans la Béglaise ...).

Proposition de contacter le service de la propreté de Bordeaux Métropole pour apposer un autocollant (sur les poubelles) rappelant la nécessité de les rentrer. A ce propos, Audrey précise qu'elle a des contacts avec ce service dans le cadre des actions du groupe projet « Bien Vivre ». Elle s'engage à discuter avec eux de l'opportunité de cet autocollant.

- Concernant les voitures :

Pour information, Chantal Dauriac a proposé des flyers conçus par l'association « Les droits du Piéton » qui sont apposés sur les voitures mal garées. Il serait intéressant de rencontrer cette association pour échanger sur leurs actions et bilans.

4) Bac à marée :

Explications données par Audrey, à la suite d'un échange avec Thierry Jouanny, membre du groupe projet « Mobilité ». Un bac à marée est une sorte de « poubelle de berge » pour y déposer détritrus, déchets.

Un habitant Béglais souhaiterait en installer une sur les berges de la Garonne.

Audrey a contacté les services de Bordeaux Métropole. Un bac à marée est déjà installé en face du restaurant « Merci ». Il n'est pas possible d'installer pour Bordeaux Métropole un autre bac à marée sur les berges de la Garonne, car celles-ci dépendent des voies navigables de France.

5) Divers :

- Visite du parc des Sœurs le 25 mars. Rendez-vous à 14h30 au 274 route de Toulouse à Bègles.
- Rappel de la date du Rallye Citoyen : le 14 mai. Ultime appel pour les dernières inscriptions.
- Inauguration du parc des Sœurs le 17 mai. Des personnes intéressées pour une animation conjointe avec la commission Nature et Environnement du CMJ ? Pour terminer, les membres du groupe projet ont pu découvrir les abris à hérissons, projet porté par la commission Nature et Environnement du CMJ.

La prochaine réunion aura lieu **le 18 avril de 14h à 16h dans la salle n°2 de la mairie.**